



# Délibération du Conseil d'administration

## Séance du 25 janvier 2024

**Présents** MM. Jean-Paul PAVILLON, Philippe LABORDERIE (arrivé au point n°2) et Mmes Edith CHOUTEAU, Corinne PICARD, représentants le conseil municipal.  
Mmes Chantal SCHWARTZ, Monique LE BIHAN, Martine SCOTTO DI VETTIMO et M. Paul ABLINE, représentants les associations.

**Absentes excusées ayant donné pouvoir**

Mme Christelle TREHET-COLLET  
Mme Marie Chantal GUILLOT

Mme Monique LE BIHAN  
M. Paul ABLINE

**Absents excusés**

M. Gérald BOUSSICAULT  
Mme Danielle LANGLOIS  
Mme Christine CORBILLON

**Assistaient également**

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,  
M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôles,  
Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale adjointe, Villes des Ponts-de-Cé,  
M. Philippe FREMONDIÈRE, directeur général des services, Ville des Ponts-de-Cé.

### **POINT N°2 – BUDGET CCAS – OUVERTURE DE CRÉDITS D'INVESTISSEMENT 2024**

Monsieur PAVILLON, Président, rappelle à l'assemblée que l'engagement et le mandatement des dépenses d'investissement en début d'exercice peut, sur autorisation du Conseil d'administration, s'effectuer avant le vote du budget, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Afin d'assurer le mandatement des opérations d'investissement en-cours, Monsieur PAVILLON propose d'ouvrir les crédits suivants qui seront repris au Budget Primitif 2024 :

Le Conseil d'administration est invité à décider :

D'autoriser l'ouverture de crédits, conformément au tableau ci-après.

Chapitre - article	Montant ouvert au BP 2023	Montant budget consolidé	25% des crédits hors RAR	Vote
<b>Chap 21</b>	<b>2331.82 €</b>	<b>2 331,82€</b>	<b>582.95</b>	<b>550 €</b>
Compte 21838 – matériel de bureau / informatique				550 €

**Après en avoir délibéré, le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.**

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON

